Envoyé en préfecture le 27/07/2026
Reçu en préfecture le 27/07/2026
Publié le
ID : 022-212200497-20260727-2026_08_6-DE

N° 2026.08.6

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CREHEN

SEANCE DU 21 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de CREHEN, régulièrement convoqué le seize juillet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Marie-Christine COTIN, Maire.

PRÉSENTS : **Mme Marie-Christine COTIN, Maire**
Mmes DETOT, GOURGAN, LAIGO, LEROY, LEVAVASSEUR, LONCLE, PICOUT (arrivée à 20h20) et RENOUARD
MM. BEAUNE, BOURGET, DOS, MACE ALAIN, MACE ANTHONY, MICHEL, RICHARD et VALLARINO.

ABSENTS EXCUSÉS : **Mme EVEN (donne procuration à Mme LONCLE) et M. CAILLÈRE (donne procuration à M. BEAUNE)**

Monsieur Alexis BEAUNE a été élu Secrétaire.

--- ===0=== ---

ACQUISITION DE VOLETS SOLAIRES POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE

Madame Claudine LONCLE, adjointe au Maire en charge des bâtiments communaux explique aux membres du Conseil Municipal que l'école publique ne possède pas de volets sur les fenêtres côté droite en façade ouest du bâtiment et qu'avec les fortes chaleurs que nous pouvons avoir désormais, il serait plus judicieux de s'équiper de volets solaires.

Elle propose les deux devis suivants :

Nom de l'entreprise	Montant H.T.
SAMUEL HAMON MENUISERIE (Créhen)	3 941,14 €
BOUAN MENUISERIE (Plancoët)	4 149,19 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Retient la proposition de l'entreprise SAMUEL HAMON MENUISERIE de Créhen pour la somme de 3 941,19 € H.T.
- Autorise Madame le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme
Le Maire,

Marie-Christine COTIN.